

Il a été interpellé en France pour ses liens présumés avec Al-Qaïda

Adlane Hicheur victime d'une «cabale»

C'était le «scoop» de la semaine dernière que tous les médias français déclinaient comme un trophée de guerre. Un ingénieur français d'origine algérienne, employé au Centre de recherche nucléaire de Genève(CERN), était arrêté en Isère où il réside avec ses parents.

«On a échappé au pire», jubilait le ministre de l'Intérieur français qui expliquait que Adlane Hicheur préparait des attentats en France et que ses liens avec Al-Qaïda étaient formellement établis grâce à une écoute assidue de ses communications téléphoniques et un piratage de son courrier électronique. Une semaine après l'arrestation de ce brillant ingénieur dont les parents sont originaires de Sétif, c'est un de ses frères qui est monté au créneau pour expliquer que les accusations de terrorisme portées contre lui, par les services français, sont «complètement fausses». Dans un entretien à la revue Nature, reprise par l'AFP, Halim Hicheur (30 ans) affirmait que son frère échangeait fréquemment avec des contacts algériens par email mais il n'a jamais entretenu de correspondance avec un groupe terroriste. «La plupart de ma famille est originaire d'Algérie», déclare-t-il à Nature, en assurant qu'il n'y a rien dans l'histoire de la famille «qui aurait pu nous amener à opter pour la violence». Défendant son aîné des accusations portées à son encontre, Halim Hicheur revendique néanmoins son appartenance à la religion musulmane. «Nous sommes musulmans et nous ne l'avons jamais caché» poursuivait-il en expliquant que «cela n'a jamais posé de problèmes». Dans le même entretien, le frère du chercheur indiquait également que Adlane avait fait une opération bancaire, un retrait de 13.000 euros. Cet argent retiré, juste avant son arrestation la semaine dernière, devait servir à l'achat d'une assiette de terrain à Sétif en vue de la construction d'une maison pour la famille. Façon de sous-entendre que cette somme importante n'était pas destinée à financer les maquis d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. Halim Hicheur va plus loin en soupçonnant une «cabale» contre son frère, pour justifier son éviction du centre de recherche où il était employé. D'ailleurs, le service où il exerçait ne lui permettait pas d'accéder aux recherches en nucléaire, assuraient les responsables du CERN, contredisant ainsi les affabulations du ministre français de l'Intérieur qui parlait de «haut niveau», allusion au poste qu'occupait à ses yeux ce terroriste, à un doigt de passer à l'acte. Pour sa part, l'avocate de la victime, Dominique Beyreuther, a dressé un parallèle avec la situation vécue par le beau-frère de son client, il y a une dizaine d'années. «Son beau-frère était également un scientifique de haut niveau mis en examen, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, avant d'être relaxé», a-t-elle souligné. En fait, le cas de Adlane Hicheur, qui assume son appartenance religieuse, rappelle curieusement celui de plusieurs autres Algériens, notamment le pilote Halim Raïssi, victime d'amalgame et de bavure des services policiers occidentaux qui l'ont accusé de terrorisme pour se débarrasser de lui. Il est vrai que dans le contexte actuel d'islamophobie en Occident, la seule appartenance à la religion islamique est une présomption de terrorisme.

H. Senouci